



**Municipalité de
Notre-Dame-de-la-Paix**

AVIS PUBLIC

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL 2023**

Aux contribuables de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Chantal Delisle, Directrice générale et Greffière-trésorière de la Municipalité que :

Lors de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix tenue ce 1^{er} jour du mois de novembre 2022, le Conseil a adopté la résolution le numéro 2022-11-01#06 adoptant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2023, et ce, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec.

En conséquence et à compter de la séance du mois de janvier 2023, les séances ordinaires du Conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix auront lieu **les deuxièmes mardis du mois à compter de 18 h 30**, à l'Hôtel de ville à l'adresse ci-dessus indiquée, et ce, selon le calendrier suivant :

SÉANCES RÉGULIÈRES 2023	
17 janvier	11 juillet
14 février	8 août
14 mars	12 septembre
11 avril	10 octobre
9 mai	14 novembre
13 juin	12 décembre

DONNÉ à Notre-Dame-de-la-Paix, ce 2 novembre 2022.


Chantal Delisle, Directrice générale
et Greffière-trésorière